

## Choix de matières : droit de la distribution ou social

Par **MorganM**, le **01/10/2017** à **16:35**

Bonjour,

Je suis actuellement en procédure de réorientation vers un Master 1 en droit des affaires.

Dans l'hypothèse où j'y serai admis, je devrai choisir entre plusieurs matières complémentaires dont notamment :

- Droit de la distribution
- Droit de la consommation
- Droit social des affaires
- Comptabilité des sociétés
- Droit de la construction

Je souhaite prendre droit de la consommation mais j'hésite pour le deuxième choix, surtout entre le droit social des affaires et le droit de la distribution.

Qu'en pensez vous?

Merci d'avance.

Par **Xdrv**, le **01/10/2017** à **17:29**

Bonjour, tout dépend. Quel est votre objectif à terme, après le master ?

Par **MorganM**, le **01/10/2017** à **18:44**

Merci de votre réponse.

En fait mon objectif premier n'a de prime abord aucun rapport avec les affaires puisque je souhaiterais tenter le concours de l'ENM.

Mais le droit des affaires me plait beaucoup, et j'ai envie de découvrir d'autres matières juridiques s'y rapportant.

D'autant plus qu'en plan B, exercer la profession d'avocat ou juriste en droit des affaires commence à m'intéresser mais je n'ai aucune idée dans quelle branche spécifiquement.

C'est pour cela que je me demandais à quels « débouchés » le droit de la distribution et le droit social des affaires sont susceptibles de correspondre.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/10/2017** à **07:23**

Bonjour

Si vous voulez faire du droit des affaires, j'aurai tendance à vous conseiller de prendre déjà comptabilité de sociétés qui est vraiment un noyau dur du droit des affaires.

Par **MorganM**, le **02/10/2017** à **18:44**

Merci pour votre retour.

Je ne suis pas du tout fixé s'agissant du M2 (il y a un nouveau master de procédure parcours magistrature mis en place entre Rennes, Brest et Nantes et qui me tente hormis le droit des affaires).

Sachant qu'en matière principale j'ai "contrats civils et commerciaux approfondis", je remets en question mon choix potentielle de droit de la consommation vu que les règles régissant les contrats spéciaux peuvent également se trouver dans le Code de la consommation.

Quel serait le "meilleur choix" entre le droit de la distribution, consommation, et social des affaires?

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/10/2017** à **07:13**

Bonjour

[citation] vu que les règles régissant les contrats spéciaux peuvent également se trouver dans le Code de la consommation. [/citation]

Et ben justement ce peut-être bien d'avoir du droit de la consommation en complément.

Par **Herodote**, le **03/10/2017** à **07:55**

Bonjour,

J'interviens juste pour dire que si votre projet est l'ENM, aucune de ces matières (hormis peut-

être droit social et encore, le programme est très précisément circonscrit pour les oraux techniques), n'est réellement utile pour le concours.

Toutefois, il y en a plusieurs qui peuvent être très utiles dans le cadre de la scolarité et surtout dans le cadre de la pratique professionnelle et je pense notamment à la comptabilité des sociétés (le parquet a un rôle de plus en plus important auprès du tribunal de commerce et peu de magistrats sont réellement à l'aise dans la lecture de la comptabilité des entreprises), mais aussi au droit de la consommation et au droit social des affaires.

Evidemment, la plupart des auditeurs n'ont jamais étudié ces matières (les profils pénaliste et privatiste étant les plus fréquents), donc ce n'est pas indispensable, mais il s'agit néanmoins de compétences intéressantes.

Par **MorganM**, le **03/10/2017** à **14:25**

Merci à vous deux pour vos réponses.

Heredote vous avez mis le doigt exactement là où il faut : je suis conscient que le master en droit des affaires ne prépare nullement le concours de l'ENM, mais on m'a beaucoup indiqué qu'il ne fallait pas forcément choisir un master pour le préparer car entre les prépas, l'année de préparation... il est possible de travailler seul.

Donc les matières de droit des affaires présentent un intérêt pour la magistrature, comme vous l'avez justement indiqué, il y a un contentieux de plus en plus abondant en droit des affaires que les juges ont à connaître. Aussi, il me semble pertinent d'en connaître les bases.

Choisir un master pour préparer la pratique de la magistrature plutôt que le concours peut paraître prétentieux. Mais en cas d'échec il est toujours possible de rebondir dans l'avocature ou en tant que juriste.

Bref, vous m'avez convaincu pour la comptabilité des sociétés ; il me reste à choisir entre le droit de la consommation et le droit social des affaires.